

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 3 (1858)
Heft: 2

Artikel: Encore à propos de la grande tenue
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-328570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois. Le prix pour l'année courante est fixé à 6 fr. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne.

SOMMAIRE. — Encore à propos de la grande tenue. — Camp de Châlons avec un plan (*suite*). — Des états-majors (*suite*). — Coup-d'œil sur l'ensemble de la bibliographie militaire. — Nouvelles et chronique. — Société militaire fédérale (concours de 1858).

ENCORE A PROPOS DE LA GRANDE TENUE.

(*Corresp*) — Je viens vous remercier du plaisir que m'a procuré la lecture de vos articles contre la suppression de la grande tenue, discussion dans laquelle vous avez tous les bons arguments et tous les principes solides de votre côté. Après cet examen approfondi de la question, je doute qu'on ose encore nous proposer un changement, qui n'aurait d'autre résultat que de bouleverser à nouveau notre équipement, de décourager le milicien qui s'équipe à ses frais et, par conséquent, de ruiner par leur base nos institutions militaires. De ce changement-là on passerait bientôt à un autre et nous serions éternellement dans le provisoire. J'ajoute que je ne comprends pas des militaires sans grande tenue. Veut-on faire de nos troupes des guérillas ou des bashi-bouzouks? alors qu'on supprime les insignes et la tenue d'étiquette, ainsi que les règlements de manœuvre, etc.; que chacun tire et sabre à sa guise. Mais nous serons beaux, au jour du danger, en face de troupes manœuvrières! Veut-on, au contraire, une organisation militaire? alors qu'on sache en admettre les conséquences et les déductions. A cet égard vos articles étaient fort concluants.

Vous auriez pu y ajouter encore deux choses :

1^o C'est que dans une armée de milices, plus facile à impressionner et par conséquent à démoraliser qu'une armée permanente, il faut faire la guerre à outrance, en tout et partout, aux tendances de négligence et de débraillement; que, conséquemment, quand même des armées voisines adopteraient des tenues de fantaisie et d'aisance, ce ne serait pas pour nous, miliciens, une raison de les imiter. Je ne voudrais pas voir, par exemple, chez nous, ce qui se passe en France, où des ré-

giments sous les armes, même en pleine rue de Paris, les troupes marchant par pelotons ou sections, les tambours battant ou les clairons sonnant, on voit officiers et soldats fumer le cigare ou la pipe. Il est vrai qu'au premier signal tous les cigares et toutes les pipes disparaissent. Nous n'oserions pas tolérer cela chez nous, parce qu'on ne serait pas assez sûr de l'obéissance du soldat au signal du tambour. Si on laissait, de même, marcher nos soldats à pas rompus au lieu du pas cadencé dans les marches-manœuvres, comme cela se fait en France, jamais on n'obtiendrait d'eux une seule marche en bon ordre, pas même pour défilé.

2^o En second lieu vous auriez pu ajouter, comme preuve qu'il ne faut pas confondre une certaine latitude de commodités, laissée aux troupes, avec l'abandon des principes, ceci : qu'en Crimée, où l'on s'est mis, il est vrai, en costume de fantaisie dans les tranchées, on n'a pas, pour cela, méprisé la grande tenue, comme quelques-uns le croient.

Pour le grand assaut de Sébastopol et la prise de Malakoff, le 8 septembre, toute la troupe, officiers et soldats, était en grande tenue, d'après un ordre exprès du commandant, donné le 7 au soir. Les généraux supérieurs, bien loin de rester en arrière de ces sentiments de noble fierté, avaient leur guidon de commandement sans cesse à côté de leur personne, afin qu'on pût voir de partout l'endroit où ils se trouvaient ; ce guidon aux trois couleurs, porté par un sous-officier, est pourtant un meuble passablement incommode, car celui du général Bosquet, planté fièrement sur l'épaule extérior de la tranchée de la 6^e parallèle, fut littéralement hâché par la mitraille russe.

Cet héroïsme a plus fait pour stimuler les soldats et pour assurer la victoire que n'auraient fait, sans doute, toutes les précautions pour voiler le plus possible soldats et officiers aux yeux de l'ennemi, ou pour leur procurer plus d'aisance individuelle dans leurs bivouacs.

J'ai été étonné, ainsi que bon nombre d'officiers, des apostrophes que vous a lancées la *Gazette de Bâle* au sujet de votre opinion, qui a été émise, suivant moi, d'une manière très modérée. Mais vous faites bien de ne pas trop vous en émouvoir. Marchez courageusement dans votre même voie et vous ne manquerez pas d'appuis ni dans la Suisse française, ni dans la Suisse allemande. Les personnes qui ont suivi avec attention votre journal ont bien pu voir que si vous ne voulez pas vous lancer dans des changements inconsidérés, vous n'êtes pas non plus dans les *encrouvés*. Pour ma part, je désirerais sincèrement voir, et je crois que c'est possible, toutes les opinions se réunir sur les points suivants, qui me paraissent les plus importants :

1^o Perfectionner nos fusils ;

2^o Augmenter nos canons de position ;

- 3° Augmenter nos équipages et notre matériel de ponts ;
- 4° Reconstituer notre cavalerie ;
- 5° Améliorer et assurer notre poudre ;
- 6° Etudier nos règlements d'exercice actuels ;
- 7° Améliorer considérablement notre état-major fédéral.

Il y a là assez de sujets graves d'études et d'améliorations, sans se lancer dans les caprices et dans les fantaisies¹. X.

CAMP DE CHALONS.

Pour compléter les renseignements que nous avons donnés sur le camp de Châlons, dans nos N^{os} 18, 19, 20 et 21 de l'année dernière, nous publierons encore les programmes officiels des 1^{re}, 2^e, 6^e, 7^e et 8^e manœuvres, qui nous paraissent fournir, de la manière la plus nette et la plus simple, tous les éléments d'une excellente étude des ordres de bataille et en général de la tactique des trois armes. Les 6^e et 7^e manœuvres ont été commandées par le major-général ; les autres par l'empereur en personne.

Nous avons déjà donné l'ordre d'entrée au camp et l'ordre général dans notre N^o 18, les programmes des 3^e, 4^e et 5^e manœuvres dans notre N^o 19, l'ordre de licenciement du camp dans notre N^o 21^a.

PREMIÈRE MANŒUVRE (7 septembre).

Les troupes se rassembleront à onze heures sur le front de bandière. D'après l'ordre général du 3 septembre, chaque bataillon se formera en colonne à demi-distance, et, dans cet ordre, l'infanterie prendra son alignement sur la dernière brigade de gauche, exécutant ainsi un changement de front l'aile droite en avant. La di-

¹ Nous sommes tout à fait de l'avis de notre honorable correspondant ; nous ajouterions seulement comme 8^e article : *Penser aux points militaires à fortifier. (Réd.)*

^a Pour l'intelligence des manœuvres, nous donnons, avec ce numéro, un plan du camp de Châlons reproduit, ainsi que les programmes, du *Spectateur militaire*, article de M. le commandant Martin. Nous avons donné dans notre n^o 18 l'effectif des troupes par armes. Pour les manœuvres, les troupes étaient divisées comme suit :

1^{re} division d'infanterie (grenadiers), général Mellinet.

1^{re} brigade, général Clerc.

2^e brigade, général Wimpffen.

2^e division d'infanterie (voltigeurs), général Camou.

1^{re} brigade, général Manèque.

2^e brigade, général Decaen.

Artillerie, général Lebœuf (12 batteries, 6 à pied, 6 à cheval).

Division de cavalerie, général Morris.

1^{re} brigade, colonel de Lamartinière.

2^e brigade, général Dupuch de Feletz.

3^e brigade, général Cassaignolles.

La brigade a deux régiments. Le régiment d'infanterie a trois bataillons de 6 compagnies chacun (528 hommes), sauf le régiment de zouaves qui n'en avait que 2 à 600 hommes. Le régiment de cavalerie a 4 escadrons, soit 750 hommes et 600 chevaux. En outre 1 bataillon de chasseurs à pied (700 hommes), deux compagnies du génie, un escadron de train d'équipages (550 hommes, 400 chevaux), sapeurs-pompiers, gendarmerie.